



CAFE ASSOCATIF DE LA POSTE

3 rue Morice

14860 AMFREVILLE

PROCÈS VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2022

Les adhérents du Café Associatif de la Poste se sont réunis 18 juin 2022 à 10 h. à la salle des associations d'Amfreville sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail par le Comité d'Animation.

L'assemblée est coprésidée par le Comité d'Animation.

- Monsieur Arnaud CROCQ
- Monsieur Mickaël DUBOIS
- Monsieur Frédéric DUCLOS
- Madame Tina GEERTS
- Monsieur Dominique HEE
- Madame Dominique JEGOUREL
- Monsieur Jacques LAMOUREUX
- Monsieur Jean-François LEBRET
- Madame Céline LEDANOIS
- Monsieur Bernard LEDRU
- Madame Patricia OURY
- Madame Patricia Véronique ROUXEL
- Monsieur Dominique SANLAVILLE
- Madame Bernadette SANSON
- Madame Maryse TACLET
- Monsieur Benoît THIEBLEMONT
- Madame Agnès TIPHAINE
- Monsieur Arnaud TIPHAINE
- Madame Céline TISSOT

Selon les articles 11 et 12 l'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer si 25 % des adhérents sont présents ou représentés.

Comme l'atteste la feuille de présence annexée aux présentes :

Le nombre d'adhérents est de : 31

Le nombre d'adhérents présents est de : 21

Le nombre d'adhérents représentés est de : 3

Le nombre d'adhérents présents ou représentés est de : $21 + 3 = 24$

Le quorum est de $31 \text{ adhérents} \times 0.25 = 8 \text{ adhérents}$

Le quorum est donc atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Présentation du rapport moral
- 2) Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- 3) Modification des statuts de l'association
- 4) Renouvellement des membres du Comité d'animation
- 5) Projets d'orientation
- 6) Montant de la cotisation
- 7) Questions diverses

1) Rapport moral et d'activité

Mme Patricia OURY et M. Mickaël DUBOIS, membres du Comité d'Animation, présentent le rapport moral et d'activité.

Lors de sa dernière assemblée générale le 8 février 2020, après 5 ans de mise en sommeil, le CAP a décidé de reprendre ses activités à la suite de la décision de la municipalité de lancer la rénovation de l'ancienne poste, et d'octroyer le RDC au café associatif. Néanmoins la période qui a suivi a été marquée par la crise sanitaire de la covid19. Les activités n'ont réellement pu redémarrer qu'au début de l'année 2021 avec les chantiers participatifs.

La rénovation du bâtiment conduite par Soliha a pris fin en avril 2022. L'inauguration du logement locatif social et du Café associatif a été organisée par Soliha et la commune le 29 avril.

Ce 18 juin 2022 est une date marquante pour l'association puisque nous allons célébrer ensemble l'ouverture officielle du café dans le bourg d'Amfreville. Nous aboutissons à la réalisation concrète du projet qui a mobilisé pendant plus de 10 ans de nombreux bénévoles.

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS

Le chantier de rénovation du bâtiment de l'ancienne poste d'Amfreville a débuté le 15 décembre 2020.

Les bénévoles se sont eux, réunis 11 samedis (matin ou journée complète) pour des travaux participatifs, depuis le 23 janvier 2021 jusqu'au 5 février 2022 : rénovation du mur en pierre intérieur, coffrage de la poutre centrale. Chaque chantier a réuni à chaque fois aux alentours de 3 à 8 personnes.

Depuis le printemps 2022, les membres du CAP se sont encore très régulièrement retrouvés le samedi mais aussi le soir en semaine pour les chantiers d'aménagement (construction du comptoir, customisation des chaises et tables, tri de la vaisselle, nettoyage et aménagement du local...).

ÉCHANGES AVEC DE NOMBREUX CAFÉS ASSOCIATIFS

Des membres du comité d'animation ont pris contact et visité des cafés associatifs dans le Calvados mais aussi dans d'autres régions. L'objectif étant de s'inspirer de l'expérience de d'autres structures, d'étudier leur mode de fonctionnement (licence ou pas, bénévolat, salarié, commissions), leur mode de financement, leur agencement...

MISE À JOUR DES STATUTS ET ÉLABORATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAFÉ

Le comité d'animation a travaillé à la modification des statuts de manière à les rendre plus conformes à l'activité à venir. Un règlement intérieur du café a été également rédigé.

APPEL AUX DONS DE MATÉRIEL AUPRÈS DE LA POPULATION

Afin d'équiper le café en tables, chaises, vaisselle et autres équipements (parasols, évier, frigo), le CAP a souhaité privilégier la récupération et la seconde de vie des objets. À cet effet, un appel aux dons a été lancé en février dernier auprès des habitants. Une douzaine de personnes ont proposé du matériel qui a été ensuite trié, peint... par l'équipe afin de l'adapter aux besoins du CAP.

Cet appel aux dons a été aussi l'occasion d'associer les habitants à la création du café sur le territoire.

Quelques achats, notamment de tables et de chaises, ont été réalisés en complément.

QUELQUES ANIMATIONS EN AVANT-PREMIÈRE

- ***Gratiplante avec le SEL de la Baie***
Le samedi 30 avril, le CAP a accueilli le SEL de la Baie (Système d'Echange Local) dans son jardin pour une "Gratiplante" : foire aux plantes où tout est gratuit.
- ***Festival de cirque Tintamarre***
Le CAP s'est associé à la mairie pour l'organisation du festival de cirque Tintamarre qui a accueilli David Dimitri lors du week-end de l'Ascension (du 27 au 29 mai 2022).

Le CAP a notamment géré la billetterie en ligne sur la plateforme HelloAsso.

Il a également ouvert ses portes en avant-première pour proposer des boissons aux spectateurs avant et après les spectacles. Le comité des fêtes s'est installé dans la cour du CAP pour la vente de crêpes et de pop-corn, et la boucherie d'Amfreville a proposé des plateaux repas à déguster dans ce nouveau lieu.

- **Commémorations du 6 juin**

À la demande de la municipalité, le CAP a participé au pot de l'amitié organisé par la mairie à l'occasion des commémorations du 6 juin. Nous avons accueilli les participants accompagnés par la fanfare de Mondeville.

- **Communication**

En février 2022, une page Facebook a été créée en complément du site Internet afin d'informer les adhérents et habitants sur les actualités du CAP : <https://www.facebook.com/cap14860>

La page compte à ce jour 135 abonnés.

Les adhérents ont été également informés des avancées du projet par newsletters.

Après la présentation du rapport moral et d'activité la parole est donnée à l'assemblée. Après des échanges, il est procédé au vote de la résolution.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours

M. Bernard LEDRU présente le rapport financier.

M. LEDRU précise que du fait de l'incertitude budgétaire due d'une part à l'activité ralentie de l'association dans l'attente de la mise à disposition d'un local et d'autre part de la survenance de l'épidémie du COVID la présentation portera sur la situation des comptes de l'association sous la forme de tableaux :

- un tableau représentant la situation des comptes en 2020 ;
- un tableau représentant la situation des comptes en 2021 ;
- un tableau représentant la situation des comptes en 2022

Les tableaux sont présentés en annexe.

Après la présentation du rapport financier la parole est donnée à l'assemblée. Après des échanges il est procédé au vote de la résolution.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Modification des statuts de l'association

M. Jacques LAMOUREUX présente les modifications des statuts en précisant qu'elles apportent des précisions au texte primitif. Ces changements sont présentés dans le tableau annexé aux présentes.

Après la présentation de la modification des statuts la parole est donnée à l'assemblée. Après des échanges, il est procédé au vote de la résolution.

La résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés moins une abstention.

4) Renouvellement des membres du Comité d'animation

Mme Patricia OURY précise qu'il faut procéder à l'élection des membres du Comité d'Animation. Dominique JEGOUREL est sortante et ne se représente pas.

Jean-Luc LEFEBVRE a démissionné en cours de mandat pour cause de déménagement.

Cécile ROUSSELET et Anthony LEFEBVRE se présentent.

Les autres membres du conseil d'animation précédent se représentent.

La liste des candidates et candidats se présentant à l'élection est la suivante :

- Arnaud CROCQ
- Mickaël DUBOIS
- Frédéric DUCLOS
- Marie-Christine GEERTS
- Dominique HEE
- Jacques LAMOUREUX
- Jean-François LEBRET
- Céline LEDANOIS
- Bernard LEDRU
- Anthony LEFEBVRE
- Patricia OURY
- Cécile ROUSSELET
- Véronique ROUXEL
- Dominique SANLAVILLE
- Bernadette SANSON
- Maryse TACLET
- Benoît THIEBLEMONT
- Agnès TIPHAINE
- Arnaud TIPHAINE
- Céline TISSOT

Les candidatures sont adoptées en un seul vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

5) Projets d'orientation

Mme Véronique ROUXEL présente les projets d'orientation de l'association.

Le café associatif est un lieu pour permettre aux amfrevillais et non amfrevillais de se retrouver pour partager des moments simples de la vie quotidienne. C'est un espace de vie où on peut tout simplement partager un moment autour d'un verre ou en réalisant une activité.

Les activités se développeront en fonction des attentes des adhérents ; la page est à écrire et tout reste possible. Il peut s'agir comme aujourd'hui d'animations musicales mais aussi d'ateliers (tricot, couture, cuisine, déco, activités manuelles), jeux de société, documentaires, conférences, expositions etc...

Certaines personnes ont déjà évoqué quelques souhaits d'animations, et beaucoup ont des savoirs ou des passions à partager. Un cahier sera mis à disposition dans le café pour y noter vos souhaits, voire votre envie d'animer une activité.

Nous souhaitons également ouvrir le café aux autres associations pour des partages d'activités. Le SEL de la Baie y a déjà organisé un Gratiplante et en collaboration avec le jumelage, une matinée éco-activités sera organisée samedi 25 juin 2022.

N'hésitez pas à émettre vos souhaits pour effectuer une action dans les locaux du café.

Les horaires d'ouverture pour démarrer sont le vendredi de 18h à 22h, le samedi de 10h à 13h30 et un dimanche après-midi par mois à partir de septembre.

Nous avons également reçu un piano de la part d'une habitante d'Amfreville. Il sera bientôt installé dans les locaux. N'hésitez pas à vous mobiliser avec les membres du comité d'animation pour dynamiser le café. Vous pouvez vous associer à l'un d'entre eux pour être tenancier ce qui permettra d'élargir nos jours et horaires d'ouverture.

Pour consommer dans le café, c'est possible pour tout le monde. Il y a un tarif « t'es CAP » et un tarif « t'es de passage au CAP » qui permet aux non adhérents de consommer. L'adhésion au CAP permet de participer aux animations organisées par le CAP.

6) Montant de la cotisation

Mme Patricia OURY précise que l'association n'a pas eu une activité normale comme il a été explicité ci-dessus à la résolution 2 en conséquence le montant de la cotisation 2022 est fixé à 5 €.

Le montant de la cotisation 2023 est fixé à 10 €.

7) Questions diverses

Les questions diverses donnent lieu à un échange avec les membres de l'assemblée sur les projets à venir et notamment sur la vente des boissons au café associatif. Les tarifs sont fixés par le Comité d'animation étant précisé qu'une majoration du prix est prévue pour les non adhérents. Cela concerne principalement les personnes de passage.

L'assemblée donne tous pouvoirs au comité d'animation afin d'effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par des représentants du Comité d'animation.

Annexes

**Café Associatif de la Poste
Le plain-14860 Amfreville**

cafe.asso.poste@gmail.com

Bilan 2020 (1er janv 2020 au 31 déc 2020)

Opérations	Recettes	Dépenses
29 Adhésions 2020	147,00 €	
Pot AG 8 février 2020		52,95 €
Assurance MAIF 2020		42,10 €
Banderolle "Café Associatif de la Poste"		91,20 €
Achats consommations fête de la bibliothèque		290,76 €
Recette bar fête de la bibliothèque	95,50 €	
Prise en charge apéritif par la bibliothèque	47,51 €	
Revente consommations prix coûtant	81,65 €	
Total recettes :	371,66 €	
Total dépenses:		477,01 €
Résultat exercice 2020 :	- 105,35 €	
Report excédent N-1 :	5 323,33 €	
Cpte bancaire au 31/12/2020:	311,71 €	
Cpte livret bleu association au 31/12/2020:	4 771,66 €	
Espèces caisse au 31/12/2020:	134,61 €	
Solde au 31/12/2020:	5 217,98 €	

**Café Associatif de la Poste
3, rue Morice
14860 Amfreville**

cafe.asso.poste@gmail.com

**Bilan 2021 (1er janv 2021 au 31 déc 2021)
Assemblée Générale du 18 juin 2022**

Opérations	Recettes	Dépenses
37 Adhésions 2021	185,00 €	
Don	10,00 €	
Recette bar fête de la bibliothèque	12,00 €	
Prise en charge apéritif par la bibliothèque	61,68 €	
Assurance MAIF 2021		42,65 €
Achats consommations fête de la bibliothèque 2021		155,84 €
Consommations chantier participatif		32,00 €
Total recettes :	268,68 €	
Total dépenses:		230,49 €
Résultat exercice 2021 :	38,19 €	
Report excédent N-1 :	5 217,98 €	
Cpte bancaire au 31/12/2021:	376,48 €	
Cpte livret bleu association au 31/12/2021:	4 795,51 €	
Espèces caisse au 31/12/2021:	84,18 €	
Solde au 31/12/2021:	5 256,17 €	

Café Associatif de la Poste
3, rue Morice
14860 Amfreville

cafe.asso.poste@gmail.com

Bilan intermédiaire 2022 (1er janv 2022 au 18 juin 2022)
Assemblée Générale du 18 juin 2022

Opérations	Recettes	Dépenses
Adhésions 2022 (27x5€)	135,00 €	
Don Hello Asso	76,00 €	
Don	5,00 €	
Recettes ventes	434,00 €	
Subvention mairie Amfreville		
Assurance MAIF 2022		146,52 €
Frais bancaires (CB)		55,00 €
Achats consommations		391,73 €
Achats mobiliers		482,00 €
Achats matériaux construction bar		1 197,41 €
matériel nettoyage + produits d'entretien + tapis d'entrée		87,99 €
Impression affiches 18 juin		10,00 €
Consommations chantiers participatifs		19,50 €
Total recettes :	650,00 €	
Total dépenses:		2 390,15 €
Résultat intermédiaire au 18/06/2022 :	- 1 740,15 €	
Report excédent N-1 :	5 256,17 €	
Cpte bancaire au 18/06/2022:	726,00 €	
Cpte livret bleu association au 18/06/2022:	2 500,00 €	
Espèces caisse au 18/06/2022:	290,02 €	
Solde au 18/06/2022:	3 516,02 €	

PRINCIPALES MODIFICATIONS DES STATUTS

ARTICLES DES NOUVEAUX STATUTS	ANCIENS STATUTS	PORTEE DU CHANGMENT
Objet social Art. 3		Même objet social mais a été introduit le fait que des personnes de passage pouvaient bénéficier des services du café associatif. La gestion d'un débit de boisson est présentée à la fin de l'article pour insister sur le fait que la création du café est un moyen et non un but dans la réalisation de l'objet social.
Art. 4 Siège social	Mairie ancien siège social.	3 rue Morice nouveau siège social.
Ressources Art. 8	Art. 7 « les recettes d'activités commerciales »	Suppression à l'article 8
Comité <u>d'animation</u> Art. 9 ; 9 et 10	<p>La gouvernance des associations Habituellement l'assemblée générale désigne les membres du Conseil d'administration lequel ensuite désigne les membres du bureau : Président + trésorier+ secrétaire. Organisation verticale.</p> <p>Le choix de gouvernance du café associatif est celui d'une gouvernance collégiale : le problème de ce mode de direction de l'association est sa représentativité à l'extérieur vis à vis des tiers, qui a le pouvoir de représenter l'association ?</p> <p>Le nombre de membres était de 8 au moins Durée du mandat : non définie.</p>	<p>Le Comité d'animation à tout pouvoir pour assurer le fonctionnement de l'association. Il peut désigner l'un de ses membres pour accomplir un acte de la vie civile.</p> <p>Le nombre de membres est de 8 à 20. Durée du mandat 1 an. Si le nombre de membres devenait inférieur à 8 :de nouveaux membres pourraient être désignés par cooptation. Renouvellement à tout moment du Comité d'animation à la demande de la moitié des membres du CA ou du 1/4 des adhérents ;</p>
Assemblée générale Art. 12	Quorum : 25 % des membres présents ou représentés pour délibérer valablement.	Pas de quorum : l'assemblée générale délibère à la majorité des membres présents ou représentés. Il faudrait ajouter que le vote par procuration est autorisé. La représentation est limitée à une seule procuration par membre (ancien statuts 2)

SIGNATURES DE MEMBRE DU CONSEIL D'ANIMATION

Fait à Amfreville le 18 juin 2022